

Naples le 3. May 1781.

1781

Collection Robert DAUVERGNE

La lettre circulaire de Messieurs TESSIER FRERES & Compagnie vous informe de l'entière dissolution de cette Société, de la retraite en France de MMrs. CESAR & PIERRE TESSIER, & de la cession qu'ils nous ont faite de toutes leurs affaires. Elle vous fait part également de la Société qu'ils ont contractée avec nous en qualité de Commanditaires. Nous ajouterons de plus, Monsieur que l'ambitionnant de cultiver votre amitié & votre confiance, nous irons pour cet effet au devant de tous les moyens de les servir. & de user les autres sans réserve.

Notre Commerce, ainsi que l'eroit celui de l'ancienne Raison de TESSIER FRERES & Compagnie, sera principalement fondé sur les commissions de ventes & d'achats des marchandises d'entrée & denrées de sortie. Les connaissances & l'expérience qu'un travail assidu nous a procurées, les fonds dont nous sommes pourvus, & le désir que nous avons de répondre à l'attachement & à l'estime des amis que nos Commanditaires nous laissent, doivent vous être de furs garants du zèle & de l'attention avec lesquels nous conduirons les opérations que vous voudrez bien nous confier, pour quels objets que ce soit.

Vous avez ci-après nos deux signatures, dont nous vous prions de prendre note & auxquelles seules vous aurez la bonté d'ajouter foi.

Nous avons l'honneur d'être avec considération

M. VIEUSSEUX

Vos très humbles & très
obéissants Serviteurs

signature de V. T. O. S. J^e. VIEUSSEUX

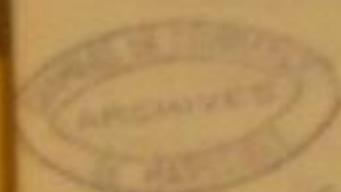
Pierron Raymond Et C[°]

Signature de V. T. O. S. L^e. REYMOND

Pierron Raymond Et C[°]

Permettez nous, Messieurs, dès vous recevez plus particulièrement le sentimens exprimé dans ma signature, de vous le renouveler. Mais que nous ayons le pouvoir d'établir une compagnie qui n'ait malheureusement rien de commun, et nos amis nous disent forcément dans

Monnaie en denier
de deux sous
que toutes les
louis d'argent
et écu de fer
le plus, soit
quatre ou cinq
que nous n'en
les plus
de la valeur
les obéiront
évidemment
dans ce p
nous n'en
telle de
à la voul
en tout ce q
c'est à q
nous n'en
les pa
it sur



18.6.1782
à la chambre de commerce
de Marseille

18.6.1782
à la chambre de commerce
de Marseille

18.6.1782